



VILLE de HOUDAN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES-VERBAL

Conseil d'Administration du C.C.A.S

Jeudi 27 Mars 2025 à 10 heures 00

Présidence : Monsieur Jean-Marie TETART, Président du CCAS

Présents :

Mesdames Thérèse GAUTIER, Michelle BESNARD, Agnès GRUDLER, Anne COSTEDOAT
Messieurs Julien BOURGOGNE et Jean-Pierre DURET

Absents excusés représentés :

Monsieur Jean-Marie TETART représenté par Monsieur Julien BOURGOGNE
Madame Nathalie GUYOMARD représentée par Madame Anne COSTEDOAT
Madame Odile HARDOUIN représentée par Madame Michelle BESNARD

Absent excusé :

Administration : Madame Nadège ROCHEREAU

Le Conseil d'administration

Sous la présidence de Monsieur Julien BOURGOGNE

1. PRESENTATION DE LA LISTE DES MEMBRES NOMMES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Julien BOURGOGNE, Vice-Président du CCAS, rappelle que lors du précédent conseil d'administration en date du 27 février dernier, Monsieur le Président avait débuté la séance par l'installation du nouveau conseil d'administration suite à l'élection des représentants élus de la collectivité, à savoir :

- Monsieur Julien BOURGOGNE
- Madame Nathalie GUYOMARD
- Madame Agnès GRUDLER
- Madame Anne COSTEDOAT

Il avait, par ailleurs, indiqué que, suite au décès de Madame Denise Lemoine, représentante de l'association l'Entraide de Houdan, il conviendrait de nommer un 4^{ème} représentant d'une association par voie d'un arrêté municipal.

Madame Odile Hardouin, secrétaire de l'association l'Entraide de Houdan, a fait part de son souhait d'intégrer le conseil d'administration du CCAS par courrier en date du 28 février 2025.

Par arrêté en date du 5 mars 2025, Monsieur le Maire de Houdan, Président du CCAS de Houdan a donc procédé à la nomination, en qualité de membre du conseil d'administration du CCAS, de Madame Odile Hardouin, représentante de l'association l'Entraide de Houdan.

Cet arrêté rappelle en outre la constitution de cette nouvelle liste qui se compose comme suit :

- Monsieur Jean-Pierre DURET en qualité de représentant des associations familiales, sur proposition de l'UDAF,
- Madame Thérèse GAUTIER en qualité de représentante des associations des personnes handicapées du département, sur proposition de l'ADMR,
- Madame Michèle BESNARD, en qualité de représentante des associations des personnes âgées, sur proposition de l'Amicale de la Tour,
- Madame Odile HARDOUIN en qualité de représentante des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, sur proposition de l'Entraide de Houdan.

Le conseil d'administration du CCAS de Houdan est donc désormais constitué, en nombre égal, de membres élus et membres nommés.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 28 FEVRIER 2025

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

3. AIDES FACULTATIVES

1 dossier a été proposé et accepté.

N° de délibération	Objet	Montant accordé
04/2025	Aide financière pour prise en charge d'une partie d'une dette de loyer	358.75 €
TOTAL		358.75 €

4. Débat d'orientations budgétaires

Il est rappelé aux membres du conseil d'administration que la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république prévoit en son article 11 la nécessité pour les communes de plus de 3500 habitants d'organiser un débat d'orientations budgétaires dans un délai de 10 semaines précédant l'adoption du budget primitif de l'exercice.

Ces dispositions s'appliquent également aux établissement publics de ces communes, tels que les CCAS.

Ce débat s'appuie sur un rapport présenté en pièce jointe, qui présente les éléments suivants :

- Les actions menées au cours de l'année passée,
- Les actions envisagées pour l'année 2025
- Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement.

Suite à la présentation du rapport et des débats, il est proposé de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires de l'exercice 2025 du budget du CCAS de Houdan.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents et représentés, soit 9 VOIX POUR, approuve la délibération suivante :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2312-1,
Vu la loi NOTRe du 7 Août 2015 et notamment son article 107,

Le Vice-Président informe les membres du conseil d'administration que le débat d'orientations budgétaires (DOB) a pour but, avant examen et vote du budget primitif, d'évoquer le contexte financier national et local dans lequel le budget se construit ainsi que les priorités qui se dégageront en matière d'actions et donc de moyens financiers.

Les grandes orientations du budget primitif 2025 sont développées dans le rapport joint en annexe.

Article unique : Prend acte des orientations budgétaires telles que définies dans le rapport joint en annexe.

5. **CHOIX DE LA SORTIE DES SENIORS**

Proposition N°1 TEIXEIRA VOYAGES	
une journée à Chenonceau le jeudi 26 juin 2025	
Proposition	Tarifs
Prix par personne	109,00 €
Total pour 110 personnes	11 990,00 €
départ de Houdan vers	6h00
Retour vers Houdan	21h00

Proposition N°2 TEIXEIRA VOYAGES	
déjeuner croisière parisien le jeudi 26 juin 2025	
Proposition	Tarifs
Prix par personne	135,00 €
Total pour 110 personnes	14 850,00 €
Départ de Houdan vers	10h30
Retour sur Houdan	19h00

Proposition GRISEL	
Déjeuner croisière sur la Seine et visite musée du parfum jeudi 19 juin 2025	
Proposition	Tarifs
Prix par personne	93,00 €
Total pour 110 personnes	10 230,00 €
Départ de Houdan vers	?
2 gratuités	10 044,00 €
Retour sur Houdan	fin d'après-midi

Proposition N°1 SAVAC VOYAGES	
Déjeuner croisière sur la Seine le jeudi 26 juin 2025	
Proposition	Tarifs
Prix par personne	82,00 €
Total pour 110 personnes	9 020,00 €
Départ de Houdan vers	10h45
1 gratuité	8 938,00 €
Retour sur Houdan vers	16h30

Proposition N° 2 SAVAC VOYAGES	
Journée Evasion en Touraine jeudi 19 juin 2025	
Proposition	Tarifs
Prix par personne	111,00 €
Total pour 110 personnes	12 210,00 €
Départ de Houdan vers	5h30
1 gratuité	12 099,00 €
Retour sur Houdan vers	22h00

Après discussion, les membres du CCAS seraient intéressés par la proposition n° 2 de la société SAVAC Voyages « Journée Evasion en Touraine ». Toutefois ils indiquent que l'horaire de départ à 5h30 est beaucoup trop tôt et pourraient ne pas convenir aux seniors. De même pour le retour très tardif à 22h00.

Ils souhaiteraient que des modifications puissent être apportées à cette proposition afin d'envisager un départ à une heure plus tardive, et un retour plus tôt dans la soirée.

Une négociation dans ce sens va être demandée à la société Savac. Il serait alors envisagé d'annuler la première visite du matin au Château du Clos Lucé et d'avancer la promenade en bateau sur le Cher à Chenonceau.

Si cette proposition ne pouvait être revue en ce sens, les membres du CCAS opteraient alors pour la proposition de la Société GRISEL à savoir le « Déjeuner Croisière sur la Seine et visite du Musée du Parfum ».

Monsieur Bourgogne indique que les membres du CCAS seront tenus informés après échanges avec les sociétés.

6. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Semaine Bleue :

Monsieur Bourgogne informe les membres du conseil qu'il a assisté à une réunion avec Monsieur le Maire et la gendarmerie dans le cadre de l'organisation d'une journée sur le thème de la « prévention » à destination des seniors.

Après discussion il a été décidé qu'il serait judicieux que cette journée puisse avoir lieu durant la « semaine bleue » qui est organisée, depuis deux années de suite, en collaboration avec l'EHPAD de Houdan, la Ville de Houdan et la Communauté de Communes.

A cet effet, une rencontre a eu lieu le 25 mars avec l'EHPAD de Houdan, Monsieur Bourgogne et Madame Rochereau du CCAS, pour leur faire part de cette proposition de la gendarmerie.

L'édition 2025 de cet évènement aura lieu du 6 au 12 octobre et aura pour thème « Vieillir, une force à partager ».

Au cours de cette rencontre, une première proposition de programmation a été envisagée :

- Lundi 06/10 : « Forum des seniors » dans une commune de la CCPH (Bazainville, Condé, Richebourg ou Boutigny) **OU** Loto à l'EHPAD
- Mardi 07/10 : journée de prévention présentée par la gendarmerie
- Mercredi 08/10 : animation « Karaoké » à la salle de la Grange
- Jeudi 09/10 : « Forum des seniors » dans une commune de la CCPH (Bazainville, Condé, Richebourg ou Boutigny) **OU** Loto à l'EHPAD
- Vendredi 10/10 : marche intergénérationnelle
- Samedi 11/10 : animation musicale à l'EHPAD

Cette organisation pourra être amenée à être modifiée.

Monsieur Bourgogne rappelle que la prochaine séance aura lieu le jeudi 10 avril à 16h30 et qu'elle aura notamment pour ordre du jour le vote du budget.

La séance est terminée à 11h10

Pour extrait et certifié conforme,

Houdan, le 2 Avril 2025

Julien BOURGOGNE
Vice-Président du CCAS